

Membres du Comité Directeur - PRESENTS		
BAUDET Robyn	BOYARD Dimitri	CORDIER Yves
DEFAUX Pascal	DEFAUX/THIEBAUT Catherine	GIANNINI Véronique
PATRICE Jean-Michel	BLANCHI Jean-Michel	PATRICE Corinne
Invités		
POUSSON Julien (CTL)	HUGUET Bastien (AD)	SAINT-JEAN Bernard (F.F.TRI.)
Membres du Comité Directeur - ABSENTS EXCUSES		
RUELLE Mireille	CHATEIGNER Alain	
Membres du Comité Directeur - ABSENTS NON- EXCUSES		
MERZ André		
Invités - ABSENTS EXCUSES		

1. SECRETARIAT GENERAL et ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Fusion PACA (30')

Robyn BAUDET fait une synthèse de sa réunion « informelle » avec Gérard ORREGIA et les représentants de la Fédération Française de Triathlon concernant la suite à donner sur la fusion entre les Ligues PA et CA.

La problématique de l'embauche d'un CTL est de nouveau évoquée ainsi que le type de contrat proposé (possibilité de CDD ?).

Yves CORDIER indique que se passer d'un CTL est impossible, surtout en période de Fusion.

Bernard SAINT-JEAN précise la proposition de Gérard ORREGIA (*cf. mail du 21/11/2016*)

Le comité directeur valide la contre proposition suivante :

**- Embauche d'un CTL en CDI à temps plein et prise de renseignements auprès d'un avocat pour l'annulation de l'appel
=> conséquences et coûts**

Bernard SAINT-JEAN et Bastien HUGUET vont rédiger la contre-proposition qui sera présentée à la Ligue PA.

Il sera proposé à la Ligue PA (président, salariés, + membre(s) CA ?) d'effectuer une réunion avec la présidente, le secrétaire, le vice-président (Yves CORDIER) et le salarié de la Ligue CA.

La date du 12 janvier 2017 sera proposée (lieu : Marseille).

1.2 « Affaire Elisabeth BARRAUD » (20')

Suite à la « non réponse » du juge d'instruction concernant la plainte déposée par la Fédération Française de Triathlon à l'encontre d'Elisabeth BARRAUD, la F.F.TRI. souhaite connaître la position de la Ligue Côte d'Azur quant à une poursuite ou un arrêt du dossier.

Vote sur la poursuite de l'affaire en justice :

Pour : 4

Contre : 5

Abstention : 0

VOTE CONTRE A LA MAJORITE

A la majorité, le Comité Directeur de la Ligue Côte d'Azur de Triathlon vote **contre** la poursuite de l'affaire « Elisabeth BARRAUD » en justice.

2. VIE SPORTIVE

2.1 Achat et Entretien de Matériel (15')

Aucun achat de matériel ne sera effectué avant la fusion avec la Ligue PA

A compter du début de l'année 2017, Jean-Michel BLANCHI va récupérer les bouées et les réparer si nécessaire pour la nouvelle saison.

2. VIE SPORTIVE

2.2 Gestion du Parc à Vélo (10')

Quelles Alternatives ? :

- Vente du Parc à un club, organisateur ?
- Donner la gestion du parc à un club contre gratuité pour l'utiliser ?
- Stocker le Parc dans le Garage ? Qui pour la gestion ?
- ...

Propositions de Jean-Michel BLANCHI et Robyn BAUDET

Dans un premier temps, Robyn BAUDET informe le CD que la Ligue CA d'Athlétisme va enlever ses « affaires » du garage et par conséquent libérer un petit peu de place.

Il est décidé que le parc vélo sera conservé par la Ligue.

Le stockage du parc vélo se fera dans le garage de la ligue et sa gestion sera effectuée par Robyn BAUDET et Jean-Michel BLANCHI.

Ces derniers doivent donc définir très prochainement les modalités et modifier la convention de prêt existante en conséquence.

2. VIE SPORTIVE

2.3 Formation des AP et AA 2017 (10')

Périodes Prévues initialement :

- Formation des Arbitres Principaux
- Positionnement des Arbitres Principaux sur les Épreuves
- Formation Arbitres Assesseurs

3 dates sont prévues dont une formation « débutants »

17 décembre (AP) => Mandelieu

14 Janvier, 28 janvier => Mandelieu

+ Une date est à définir dans le 83 (ainsi que le lieu)

ATTENTION DATES DU BF5 : 21 janvier / **28 Janvier** / 4 Février / 4 Mars / 15 Avril / 13 Mai

3. QUESTIONS DIVERSES

3.1 Déplacement présidente commission mixité

- Possibilité de remboursement des frais déplacement séminaire de Talence (33) le 10 décembre ?

Validation :

Il est demandé à la Présidente de la commission d'effectuer une simulation des frais engagés pour le déplacement et de la présenter au Comité Directeur pour validation.

3.2 BF5

- Si pas de CTL, qui dirigera et coordonnera la formation 2017 ?

La possibilité d'engager Julien POUSSON en tant que prestataire pour la (ou les) première(s) session(s) est envisagée.